



Formation professionnelle pour les adultes

## BP Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières

RNCP34744 – Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire – Arrêté du 17 juin 2020

### Objectifs de la formation

- **S'insérer professionnellement** en tant que responsable de production ou chef d'équipe
- **Piloter** un ou plusieurs ateliers de productions horticoles
- **Organiser et animer** le travail d'une équipe
- **Utiliser et entretenir** le matériel et les équipements en sécurité

### Contenus de la formation

- **Contexte professionnel** : l'horticulture, l'entreprise, le projet professionnel, santé et sécurité au travail
- **Connaissance du vivant** : biologie végétale, agronomie, parasitologie
- **Agro-équipement** : connaissance et utilisation des équipements et des matériels
- **Pilotage des techniques de production** : gestion de chantier, management et animation
- **Organisation et réalisation d'un chantier de production légumière, fruitière, florale, pépinière** : installation d'une production, suivi et intervention sur les conditions de culture, récolte
- **Mise en place de la biodiversité fonctionnelle**

### Financement de la formation

- La formation est financée par la région Pays de la Loire, dans le cadre du programme « un emploi – une formation » 2024 - 2025
- **Autres possibilités** : CPF, CPF transition, contrat de professionnalisation



Une réponse adaptée à votre projet professionnel sur des métiers qui recrutent

### Accès à la formation

- **En formation continue** :
  - 1 014 heures, **29 semaines de formation** en centre au CFPPA Nature
  - 420 heures, **12 semaines** de stage en entreprise
- Etre **demandeur d'emploi** ou salarié en **reconversion**
- Accès possible en **apprentissage**, après positionnement du candidat
- Entrée en formation à **tout moment**, après positionnement du candidat

## Conditions d'admission

- Satisfaire aux **tests de recrutement** et à l'**entretien** de motivation organisé par le centre de formation
- Remplir **l'une des conditions** suivantes :
  - Être titulaire d'un CAP ou d'un BEP ou d'un BPA et justifier d'au moins 1 année d'activité professionnelle tout secteur temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat)
  - Justifier d'1 année d'activité professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) dans le secteur correspondant aux finalités du diplôme
  - Justifier de 3 années d'expérience professionnelle temps plein (activité salariée et/ou stages et/ou bénévolat) tout secteur

## Points forts de la formation

- Formation en partenariat avec le Lycée Luçon-Pétré qui dispose des **équipements pédagogiques et techniques performants** : serres de 1 200 m<sup>2</sup>, plate-forme pépinière de 300 m<sup>2</sup>, cultures de plein champ de 3 000 m<sup>2</sup>, verger conservatoire de 3,5 ha, logiciel de culture et logiciel de pilotage automatique des serres
- Des **activités pratiques** et des **visites pédagogiques** au sein d'un large réseau de professionnels

## Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles alternant théorie, visite et mise en pratique**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en présentiel en **centre**, en formation **à distance**, en **entreprise**

## Validation de la formation

- Validation du diplôme selon le principe des **Unités Capitalisables** (UC), avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque **les 5 UC constitutives du BP sont acquises**.
- En cas de certification partielle, le candidat a **5 années** pour valider les UC manquantes



### *Inscription professionnelle*

- Chef d'équipe en pépinière ou en arboriculture
- Responsable de production en maraîchage
- Adjoint au chef de culture en production de melons
- Ouvrier hautement qualifié

## Égalité d'accès à la formation

- Le CFPPA Nature garanti **l'accès à tous à la formation**, notamment les personnes en situation de handicap. Nos centres ont missionné des référents handicap, nos équipes sont disponibles pour vous accompagner sur l'ensemble de votre parcours.

